

RÈGLEMENT

Conditions d'admission

Suivant l'article L.231-3 du code du sport, les licenciés doivent fournir une photocopie de leur licence en cours de validité. Les autres participants doivent fournir un certificat médical ou sa photocopie de non contre-indication à la pratique de la course à pied comportant obligatoirement la mention « _en compétition_ ». L'utilisation de bâtons est interdite tout comme la présence d'un chien ou d'un suiveur en véhicule, hormis les véhicules de l'organisation.

Les concurrents sont considérés comme étant en excursion personnelle. Sur les parties du parcours empruntant la voie publique, chaque participant devra se conformer au code de la route et sera seul responsable d'un éventuel manquement ses règles.

L'engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement, pour quelque motif que ce soit.

Tout engagement implique la prise de connaissance du présent règlement et l'acceptation des clauses.

Secours

Un médecin sera présent sur le lieu du trail ainsi qu'une ambulance et pourra intervenir rapidement en cas de nécessité.

Il appartient à chaque coureur de porter secours à toute personne en danger et de prévenir les secours.

En cas de mauvaises conditions météorologiques et/ou pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours et de modifier le parcours.

Assurance

Les organisateurs ont souscrit une assurance en responsabilité civile auprès de la MACIF pour couvrir leur propre responsabilité civile, celle de leurs préposés et celle des participants.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe à chaque participant d'être couvert par une assurance personnelle ou individuelle accidents.

L'organisation ne peut en aucun cas être tenue pour responsable en cas d'accident, de défaillance consécutive à un mauvais état de santé ou à une préparation insuffisante, en cas de vol d'affaires personnelles pendant la durée de l'épreuve.

Remise des dossards

Les dossards seront remis au lieu de départ de la course le samedi 19 novembre de 17:00 à 19:00 et à partir de 7:30 le jour de la course.

Dotation

Un lot est offert aux 75 premiers inscrits du parcours 19 Km et 11 Km et aux 50 premiers inscrits du parcours 5 Km

Conditions générales

Les parcours seront fléchés à l'aide de panneaux fluorescents directionnels.

Tout abandon doit être signalé à l'organisation.

Le contrôle d'arrivée sera fermé à 12h.

En qualité de participant, vous autorisez expressément les organisateurs, ainsi que les ayant droits tels que partenaires et médias, à utiliser, reproduire, en totalité ou partie, exploiter les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles vous pourriez apparaître, prises à l'occasion de votre participation à la course de la Croix des Têtes, sur tout support y compris documents promotionnels et/ou publicitaires, et ce pour une durée de 10 ans.

Le comité d'organisateur se réserve le droit de modifier le règlement à tout moment.

Des vestiaires et des douches seront mis à disposition des coureurs sur les lieux de départ et d'arrivée.

Afin de réduire l'impact du trail sur l'environnement, veillez à :

- ne jamais rien jeter au sol
- respecter la faune et la flore.

Toute infraction sera suivie d'une disqualification immédiate.

Remise des prix

La remise des prix se fera à l'issue de la course dans l'Espace Sportif et Culturel de la Croix des Têtes.

Sur les 3 parcours, les 5 premiers coureurs hommes et femmes au scratch sont récompensés, ainsi que les premiers de chaque catégorie sans cumul de récompenses.

Le mémorial Joël Chatel sera remis au meilleur temps du 19 km toutes catégories confondues.

Challenge la Vordache : les récompensés seront les 3 premiers hommes et femmes au cumul des temps du 10km « Karel blanc » et du 19km, et les 3 premiers hommes et femmes au cumul des temps du 10km « Karel blanc » et du 10km.

Seuls les concurrents présents à la remise des prix pourront prétendre aux récompenses.

TRAIL

DE LA CROIX DES TÊTES

Challenges « Joël Chatel » et « La Vordache »

19 km (598 m D+ cumulé)

11 km (282 m D+ cumulé)

5 Km (75 m D+ cumulé)

Courses enfants



IPNS

DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2016

www.stjulien-evenement.fr

Saint-Julien-Montdenis

